



appel réalisateurs

Introduction

Le Festival International de Régie Théâtrale Fantasio est un festival dédié au rôle du réalisateur théâtral. Chacun des réalisateurs sélectionnés aura droit à un séjour de la durée de 15 jours dans la ville de Trente (participation pour repas, hébergement et utilisation de la salle de répétition) chez les structures de l'organisation. Les réalisateurs qui participeront au Festival auront comme but celui de mettre en scène une pièce de la durée maximale de 15 minutes en partant tous du même texte théâtral. Les acteurs dont se serviront les réalisateurs seront sélectionnés par l'organisation même au moyen d'un appel spécifique. Les pièces seront soumises à l'appréciation d'un jury et du public dans les journées du 4 décembre et du 5 décembre 2019 au Théâtre Villazzano.

Fantasio ne finit pas avec le distribution des prix, les participants du Festival auront l'opportunité de présenter les propres pièces pour la suivante saison de Fantasio du théâtre de Villazzano. Le jury choisira le gagnant et lui donnera le prix d'une somme d'argent du montant de 1.500,00 euro.

La participation au concours est ouverte à tous les réalisateurs majeurs résidents en Europe.

La sélection des réalisateurs participants au festival est structurée en **4 phases**:

1. **Pré-sélection des réalisateurs** (min. 20, max. 30)

À l'aide du matériel soumis au moment de l'inscription (vidéos de présentation, vidéos des spectacles précédents/productions mises en scène) et curriculum vitae;

1. **Communication du texte théâtral** (le même pour tout le monde mais différent de celui du concours) qui sera objet du travail des réalisateurs pré-sélectionnés. Ils devront créer une idée et une proposition de mise en scène à présenter à la commission pendant l'entretien individuel sur Skype ou Facetime;
2. **Entretien individuel** avec chacun des réalisateurs (à partir de 5 jours après la communication du texte) afin qu'ils puissent présenter leur propre projet développé sur la base du texte soumis pour cette phase (le même pour tout le monde mais différent de celui du concours);
3. **Sélection finale** sur la base de l'appréciation du projet présenté.

Les participants pourront choisir sans restrictions l'édition, la traduction et la langue de représentation du texte choisi.

Chaque réalisateur mettra en scène l'oeuvre en considérant forcément deux contraintes:



appel réalisateurs

1. La pièce aura une durée maximale de 15 minutes (faute, l'exclusion);
2. Le texte pourra être modifié dans la limite des critères expressément indiqués par l'organisation au début du Festival.

Les participants pourront travailler avec absolute liberté en exploitant toute leur imagination, créativité et leurs potentialités. Les pièces seront soumises au jury et au public dans les journées du 4 décembre et du 5 décembre 2019 au Théâtre Villazzano.

- Les critères d'appréciation du jury seront:
- Compétences techniques et théâtrales;
- Aptitude à créer des émotions;
- Harmonisation;
- Gestion des acteurs.

Tous les éléments supplémentaires que le jury considérera utiles.

Le jugement du jury sera sans appel, définitif.

RÈGLEMENT

ART.1 – La demande d'inscription.

Il s'agit de la compilation du formulaire d'inscription publié sur la page du site web officiel du Festival (à l'adresse www.festivalregia.com). Soumissionnaires de la demande pourront être tous les réalisateurs majeurs résidents en Europe. Le terme définitif pour l'envoi de la demande est le 25 août 2019 (jusqu'à 24h00). L'inscription est gratuite.

ART.1.1 – Formulaire d'inscription en ligne.

Informations formulaire d'inscription **BANDO REGISTI 2019** (APPEL RÉALISATEURS 2019)

(Disponible au lien suivant <https://www.festivalregia.com/iscrizionefantasio2019>)

PREMIER PAS (primo step):

PRÉNOM et NOM,
DATE et LIEU de NAISSANCE,
RÉSIDENCE,
ADRESSE, COURRIEL (MAIL), NUMÉRO DE PORTABLE,
LIEN à la vidéo chargée sur la plateforme VIMEO ou YouTube.



appel réalisateurs

On exige le téléchargement d'une vidéo sur la plateforme VIMEO ou YouTube de durée non supérieure à 10 minutes et non inférieure à 3 minutes.

DEUXIÈME PAS (Secondo step):

dans la même section il sera possible de trouver aussi une partie dédiée au téléchargement de votre curriculum vitae qui devra être en format PDF et en outre il faudra aussi télécharger au moins une photo en format JPEG.

IMPORTANT: la vidéo devra forcément être

- a) publique ou non listé, donc en modalité non privée
- b) intégrée (embed) sur des autres sites

Il est possible de régler ces paramètres dans la section Privacy de la vidéo sur VIMEO ou sur YouTube.

Bien qu'on préfère des vidéos de bonne qualité d'image, cette donnée ne constituera pas un critère de jugement.

ART 2 – La sélection des participants

La sélection des réalisateurs participants au festival est structurée en 4 phases:

- 1. Pré-sélection des réalisateurs** (min. 20, max. 30) à l'aide: du matériel soumis au moment de l'inscription (vidéos de présentation, vidéos de spectacles précédents/productions mises en scène) et curriculum vitae
- 2. Communication du texte théâtrale** (le même pour tout le monde mais différent de celui du concours) qui sera objet du travail des réalisateurs pré-sélectionnés. Ils devront créer une idée et une proposition de mise en scène à présenter à la commission pendant l'entretien individuel sur Skype ou Facetime;
- 3. Entretien individuel** avec chacun des réalisateurs (à partir de 5 jours après la communication du texte) afin qu'ils puissent présenter leur propre projet développé sur la base du texte soumis pour cette phase (le même pour tout le monde mais différent de celui du concours);

Les journées prévues pour l'entretien individuel sur Skype ou Facetime avec la commission sont le samedi 7 septembre 2018 et le dimanche 8 septembre 2019.

À bien noter: Chaque réalisateur aura 5 jours pour élaborer un projet à partir du texte lui soumis (le



appel réalisateurs

même pour tout le monde). Ce text sera communiqué via courriel électronique par l'organisation le lundi 2 septembre pour ceux qui auront l'entretien individuel le samedi 7 septembre 2019 et le mardi 3 septembre 2019 pour ceux qui auront l'entretien individuel le dimanche 8 septembre 2019.

L'entretien entre la commission et le réalisateur aura lieu via de Skype ou Facetime; on demande une connexion stable et bien fonctionnante. À défaut, pour ceux qui le souhaitent, l'entretien pourra se dérouler à Trente, au siège de l'association EstroTeatro (1, rue Venezia) le **samedi 2 septembre 2019** (les coûts ne seront pas pris en charge par l'organisation).

- 4. Sélection finale** des 8 réalisateurs participants sur la base de l'appréciation du projet présenté et de la décision sans appel de la commission.

ART.3 – Période de déroulement du Festival

À Trente, du 20 novembre au 5 décembre 2019.

ART.4 – Le texte

Chaque réalisateur mettra en scène l'oeuvre en considérant forcément deux contraintes:

1. La pièce aura une durée maximale de 15 minutes (faute, l'exclusion);
2. Le Texte pourra être modifié dans la limite des critères expressément indiqués par l'organisation au début du Festival.

Les participants pourront travailler avec absolue liberté en exploitant toute leur imagination, créativité et leur potentialités.

ART.5 – Les acteurs

L'organisation sélectionnera les acteurs à l'aide d'un appel spécifique (disponible sur le site du Festival www.festivalregia.com)

ART.6 – L'hébergement

Chaque réalisateur aura droit à 15 jours d'hébergement qui comprend le logement, une participation pour les repas et la disponibilité d'une salle de répétition dans les structures indiquées par l'organisation (les salles de l'association EstroTeatro et le théâtre Villazzano). Le premier jour les équipes de travail seront créés et les horaires et la distribution des salles de répétition seront définis.

ART.7 – Le jury



appel réalisateurs

Les critères d'appréciation du jury seront:

- Compétences techniques et théâtrales;
- Aptitude à créer des émotions;
- Harmonie;
- Gestion des acteurs.

Tous les éléments supplémentaires que le jury considérera utiles.

Le jugement du jury sera sans appel, définitif.

ART.8 – Équipement technique

Les réalisateurs pourront utiliser exclusivement l'équipement technique mis à disposition par l'organisation, listé ci-dessous:

- plain feu blanc, le même pour tous les réalisateurs (pointage non modifiable)
- 4 phares gérés par 4 canaux dimmer (ils peuvent être placés comme l'on le souhaite, mais de manière que les exigences de tous les réalisateurs puissent être satisfaites)
- Système audio composé par: lecteur cd, prise en charge pour ordinateur portable (mp3, iPad)

ART.9 – Le théâtre

L'organisation mettra à disposition des réalisateurs le théâtre à partir de 10h00 du jour même de la mise en scène. Chaque réalisateur aura le droit d'utiliser le théâtre pendant deux heures, en respectant les temps fixés par l'organisation.

ART.10 – Le prix

Le gagnant du Festival aura droit à un prix consistant en une somme d'argent de 1.500,00 euro. L'organisation pourra décider d'ajouter des autres prix spéciaux (public, jury jeunes...).

Informations et éclaircissements:

Association de Promotion Sociale EstroTeatro, Via Venezia 1, 38122 Trento, Tel. +39 0461/235331

IRENE +39 3462426888 – MIRKO +39 3498673463

courriel (mail) fantasio@estroteatro.it